



## deux tribunaux peuvent ils êtres saisis pour les mêmes créances

Par **degoud**, le **10/11/2009** à **12:54**

Nous avons été mis en liquidation judiciaires mon épouse et moi pour les mêmes créances par deux mandataires judiciaires différents dans deux tribunaux différents. ceux-ci se renvoient le dossier et j'aimerais savoir ce que dit la loi à ce sujet? et comment sortir de ces dossiers et clore ces liquidations définitivement.

Par **NDAYISENGA Jean Pierre**, le **04/03/2011** à **07:04**

non deux juridictions ne peuvent pas être saisis pour les mêmes faits, il y'aurait conflit de juridictions ce qui est juridiquement illégal. dans ce cas il faudra renvoyer l'affaire devant une juridiction compétente territorialement et matériellement.  
lorsque alors deux juridictions sont saisis d'une même affaire, cela constitue des exceptions à la procédure judiciaire.